



Ministère de l'Intérieur

Le 9 avril 2018

Communiqué de presse

A partir de 6h ce matin, sous l'autorité de la préfète de Loire-Atlantique, la Gendarmerie Nationale débutera une opération d'expulsion des occupants illégaux des terrains de la zone de Notre-Dame-des-Landes.

Pendant la nuit, elle a procédé à une mission de maintien de l'ordre sur la route départementale 281, où les occupants illégaux ont installé et incendié des barricades.

Conformément aux principes annoncés par le Premier ministre le 17 janvier dernier, il s'agit de mettre fin à la zone de non droit.

Les occupants illégaux avaient été invités à partir d'eux-mêmes d'ici la fin de la trêve hivernale. Certains ont accepté le dialogue avec la préfète, portent un projet agricole dans la légalité et régularisent leur situation : ils ont alors le soutien du gouvernement. L'opération débutée ce matin vient mettre à exécution des décisions de justice pour procéder à l'expulsion des occupants les plus radicaux.

Gérard COLLOMB, Ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, salue le travail de préparation mené par les gendarmes, en lien avec la Préfecture de Loire-Atlantique, les autorités judiciaires et l'ensemble des acteurs mobilisés.

Il redit toute sa confiance à la Gendarmerie Nationale et ses 2500 personnels engagés dans cette opération.

- *Pour la sécurité de tous, le ministère de l'Intérieur appelle les équipes de reporters présentes sur place à la responsabilité, en veillant à ne pas se mettre en danger inutilement et à ne pas gêner les manœuvres opérées par la Gendarmerie Nationale. Les journalistes sont invités à se rapprocher de la Préfecture de Loire-Atlantique, qui met à leur disposition un espace presse.*
- *La Gendarmerie nationale mettra à disposition des rédactions, des photos et vidéos de l'opération libres de droits. Contact permanence SIRPA 06 88 65 18 50.*
- *Le ministre d'Etat s'exprimera ce matin à 7h15 au micro d'Europe 1.*